B. RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS

Préambule

Le groupe d'experts, composition voir document en annexe, s'est réuni le 15 juillet 1983 à Mase, pour prendre connaissance des propositions faites par les architectes et pour choisir les auteurs à retenir pour une commande d'avant-projet.

Il tient à relever avec satisfaction que 19 architectes sur les 26 d'inscrits ont rendu un rapport dans les délais et qu'un travail important et de qualité a été fourni. Ces 19 propositions démontrent la complexité du problème posé et contribuent de manière importante à la recherche de la solution pouvant répondre aux voeux des autorités religieuses, civiles et de la population locale.

Le groupe d'experts remercie les auteurs de ces propositions.

Analyse générale des propositions

Les problèmes posés par le lieu, l'institution, l'attitude à adopter par rapport à l'église actuelle ayant été abordés dans le document remis aux architectes et lors de la séance d'information du 27 mai 1983, le présent rapport n'abordera que les problèmes sur la base des réponses données par les architectes.

Les solutions proposées vont de la conservation totale à la construction entièrement nouvelle. On constate cependant dans tous les projets que les architectes ont senti le besoin de se rattacher à l'église actuelle, soit par la conservation d'éléments, soit par leur reconstruction au moins symbolique. Cette attitude démontre à quel point il a été difficile de se détacher de la mémoire vivante du lieu. Le groupe d'experts prend acte de cette attitude des architectes tout en regrettant de n'avoir pu analyser au moins un projet "libéré".

Analyse des propositions

Pour cette analyse, certaines propositions ont été regroupées en tenant compte de leur "degré de parenté". Ce regroupement n'implique pas de relation de qualité. Le présent rapport ne prétend pas aborder tous les éléments positifs ou négatifs des interventions projetées. Les architectes pourront comparer leur variante aux autres sur la base des textes et dessins remis par les autres "concurrents".

M. MICHAUD Augustin A 1

GROUPE D'UA A 2

MM. SNEIDERS N. & J-M. ZIMMERMANN

Il s'agit de projets de restauration qui vont de la conservation totale, maintien de l'ensemble y compris le décor, à la restau-

Le projet A 1 n'aborde pas le problème de la chapelle ardente et le projet A 3 propose une réorganisation intéressante des fonctions. Le projet A 2 présente une brève mais sérieuse analyse du bâtiment pour relever la concordance stylistique des différents éléments, ce qui exclut, dans ce type d'intervention, la suppression de l'un d'entre eux (tribune, décor etc.).

M. GIORLA J-G. A 4

Le projet complète l'église actuelle restaurée par une mise en valeur des espaces extérieurs : place publique, parvis, porte et mur du cimetière et par un agrandissement basé sur une double axialité de l'église, côté amont. L'importance des interventions, dont la qualité a été remarquée, ne semble pas être en rapport avec les possibilités financières.

M. REYNARD Albert

La proposition n'est pas assez développée pour être analysée.

M. LORENZ Paul

L'analyse est intéressante malgré certaines conclusions abruptes. L'organisation de l'église restructurée est complexe et crée deux lieux de cultes distincts sans rapport de complémentarité. Le changement d'orientation, aussi évoqué dans d'autres projets, relie mieux l'église au village sans lui faire perdre son orientation vers le Levant.

A 7 MM. MEMBREZ & BONVIN P-M.

Les propositions illustrent bien les difficultés de choisir. La variante "1" est claire, bien que le renforcement du pignon sur la façade Sud soit en contradiction avec le parti de réorganiser l'église à partir d'un nouvel axe Est - Ouest. Les relations entre les parties conservées et les parties nouvelles et reconstruites, pourraient être plus franches. La proposition valorise la place publique à l'Est.

A 8 M. BECK Christian

A 9 M. COQUOZ Raymond

A 10 M. SCHMID Pierre

Les trois projets maintiennent le choeur et le clocher pour en faire la chapelle de semaine ou (et) la chapelle ardente et créent une nouvelle église en liaison avec les éléments conservés. Le projet A 8 réalise cette nouvelle église sous le toit de l'actuelle en sauvegardant l'image et en offrant un vaste parvis couvert, extension de l'église en plein air. Le concept d'intervention est d'une très grande clarté et permet d'entrevoir une solution réconciliant les aspects contradictoires du problème posé. Les rapports "choeur actuel – église nouvelle" des projets A 9 et A 10 sont peu convaincants.

A 11 MM. CLIVAZ M. & COPPEY Y. A 12 Mme et M. WIDMANN N. et J.

La nef devient parvis couvert (?) et relie l'ancien choeur réaménagé en chapelle ardente. Une nouvelle église est construite à l'Ouest. L'importance des moyens mis en oeuvre et le manque d'information concernant la nouvelle église ne permettent pas (malgré la démonstration "discours sur la méthode" du A 11) d'aborder de manière plus approfondie, ces deux projets.

A 13 M. DARBELLAY J-P.

L'idée de base consistant à créer, à côté des éléments conservés; un lieu de culte semi-enterré pourrait être développée. Cependant, cette solution, en évitant le piège d'une église trop monumentale, tombe dans un excès de modestie en ne laissant paraître que les restes symboliques d'une gloire éteinte et réutilisée en chapelle ardente. L'idée d'un lieu à la fois église et abris, intéressante en soi, ne permet pas une utilisation rationnelle des "deux" fonctions.

A 14 M. ROBYR Hervé

A partir de la conservation de deux pans de mur et du clocher, l'architecte propose une nouvelle église pratiquement indépendante.

Bien que l'organisation intérieure et la composition des pans de toiture n'aient pas emporté l'adhésion du Jury, ce dernier s'est plu à reconnaître une certaine clarté de l'intervention proposée. A 15 MM. MEILLARD A. & ZUFFEREY M.

A 16 M. PERRAUDIN J-P.

A 17 M. COUTURIER M.

A 18 M. AROLAS Santiago

Les quatre propositions ont en commun le maintien du clocher et la construction d'une nouvelle église réorientée vers l'Ouest et plus ou moins liée au clocher.

Le projet du A 15 pour la place civique risque de poser certains problèmes d'accès et de circulation; il est un peu hors d'échelle par rapport à l'importance du village. Pour le reste, les indications données sont insuffisantes pour permettre une étude plus

La démonstration faite par l'analyse A 16 "béatifie aimablement" celui qui aurait pu d'emblée connaître la réponse au problème posé. Son projet de portique, entrée triomphale de l'église et lien entre les éléments neufs et anciens est d'un grand intérêt. L'organisation du nouveau lieu de culte entre difficilement dans la forme choisie.

La référence du projet A 17 est trop connue pour être citée et le projet A 18 remplace une ancienne église "Néo" rattachée aux grands courants de l'architecture par une construction pittoresque et sans référence claire.

A 19 Mlle WANNIER Martine

La proposition de reconstruction totale et de réutilisation du mobilier existant ne se libère ni de l'assise, ni de certaines contraintes liées à l'ancienne église. Le parti, trop complexe, manque de conviction.

C. PROPOSITIONS AU MAITRE DE L'OUVRAGE

Après avoir analysé et comparé les différentes propositions, le groupe d'experts, à l'unanimité, décide de retenir les propositions :

A 2 GROUPE D'UA

A 8 BECK Christian

A 14 ROBYR Hervé

et de charger leurs auteurs d'établir un avant-projet sur la base de la recommandation annexée à la norme SIA No 102, édition 1983.

Un montant de fr 6'000.-- est mis à la disposition de chacun d'eux, le solde de fr 2'000.-- étant réservé au financement des honoraires de l'ingénieur qui pourra être consulté.

L'auteur du projet A 2 devra essentiellement aborder les aspects techniques et financiers de la restauration, tandis que ceux des projets A 8 et A 14 développeront leur solution, avec devis, en collaboration avec le groupe d'experts.

Les trois devis seront établis sur des bases comparables. La collaboration des trois architectes entre eux est souhaitée pour l'étude des éléments conservés.

La date du rendu, en novembre 1983, sera précisée ultérieurement.

Adopté en séance de groupe d'experts le 21 juillet 1983

LE PRESIDENT

Bernard Attinger

ETUDE POUR LA RESTAURATION OU LA RECONSTRUCTION DE

L'EGLISE DE MASE

BUT ET OBJET DE L'ETUDE

L'église actuelle du village de MASE, construite en 1910, présente des signes de vieillesse, accentués par des erreurs de construction qui rendent sa conservation délicate. D'autre part, il y a lieu de considérer que l'édifice et son mobilier ne manquent pas d'intérêt et qu'il est un bon exemple de l'architecture de son époque. Face à cette situation, la paroisse de MASE souhaite entreprendre des études, afin de déterminer l'avenir de son église, soit: la restauration, la reconstruction partielle ou totale. Elle a donc demandé, par le Bulletin officiel, aux architectes de faire part de leur candidature pour cette étude.

INSCRIPTION

Les architectes désignés ci-après se sont inscrits pour participer à l'étude de l'église de MASE:

ı.	BERTELLETTO Jean-Jacques	architecte ETS	Loèche 49	1950	Sion
2.	BECK Christian	architecte	Champerfou 15	1870	Monthey
3.	BONVIN & VOUILLAMOZ	atelier arch.	Délèze 27	1920	Martigny
4.	CLIVAZ & COPPEY	atelier arch.	Rhône 19	1950	Sion
5.	COUTURIER Michel	atelier arch.		3941	Grône
6.	COQUOZ Raymond	atelier arch. Bâtiment Supersa	Alpes l xo	1920	Martigny
7.	DARBELLAY Jean-Paul	case postale 316		1920	Martigny
8.	GROUPE D'UA		Gare 8	1950	Sion
9.	GIORLA JGérard	architecte EPFL/	SIA Rawyl 4	1950	Sion
10.	LORENŽ Paul	architecte EPFL/	SIA Blancherie	23	Sion
11.	MARET DESA Pierre	atelier arch.	Eglise l	1950	Sion
12.	MEMBREZ & BONVIN	atelier arch.	Remparts 25	1950	Sion
13.	MICHAUD Augustin	architecte EPF/S	IA Pellier 25	1950	Sion
14.	MEILLARD André	architecte	Alpes 9	3960	Sienre
15.	MORISOD & FURRER	bureau arch.	Lausanne 38	1950	Sion
16.	OGIER Bernard	archurbaniste	Midi 48	1951	Sion
17.	PERRAUDIN J-Pierre + A.	atelier arch.	Lausanne 20	1950	Sion
18.	ROBYR Hervé	atelier arch.	Clavoz 9	1950	Sion
19.	RUDAZ & MICHELOUD	atelier arch.	Rhône 25	1950	Sion
20.	REYNARD Albert	atelier arch.	Cèdres 26	1950	Sion

21.	AROLAS Santiago	atelier arch.		1964	Conthey
22.	SCHMID Pierre	architecte EPFL/9	GIA Condémines 9	1950	Sion
23.	SNEIDERS & ZIMMERMANN	atelier arch.	Gare 54	1870	Monthey
24.	WANNIER Martine	atelier arch.		1891	Vionnaz
25.	WIDMANN Jacques	atelier arch.	Sanetsch 63	1950	Sion
26.	ZUFFEREY André	bureau arch.	Max-Huber 10	3960	Sierre

PARTICIPATION

La paroisse de MASE invite tous les architectes inscrits à présenter une première étude pour la rénovation ou la reconstruction de l'église de MASE, afin de préciser leur concept d'intervention.

Cette première phase de l'étude ne sera pas indemnisée. Elle servira de base pour le choix des architectes qui seront invités à une commande d'avant-projet.

CONCEPT D'INTERVENTION

Chaque concurrent remettra son concept d'intervention sous forme d'un rapport en format A4 et sur un maximum de 5 pages. Les propositions peuvent être illustrées par de petits croquis, photographies, etc.

REMISE DES CONCEPTS

Les concepts seront envoyés, sous pli RECOMMANDE, jusqu'au 27 juin 1983 au plus tard, au Service des bâtiments de l'Etat du Valais.

JUGEMENT ET ATTRIBUTION DU MANDAT

Les concepts seront soumis à un groupe d'experts "Jury" qui est composé de:

Président: Bernard ATTINGER, architecte cantonal

Membres: Fonso BOSCHETTI, architecte FAS-SIA, Epalinges

Jean-Claude FAVRE, Curé de Mase

Vincent MANGEAT, architecte FAS-SIA, Nyon

René MAURY, président de Mase

Suppléants: Bruno CRETTAZ, secrétaire conseil de fabrique, Mase

Guy FOLLONIER, président conseil de fabrique, Mase

Roland GAY, architecte EPF, Monthey

Hans RITZ, architecte EPFZ, Service des bâtiments

Max ZERMATTEN, conseil de fabrique, Mase

Secrétariat: Service des bâtiments

Experts: Mgr Joseph BAYARD, président commission d'arts sacrés, Sion

Abbé Raphaël RAVAZ, doyen, Savièse

Jérémie ROBYR, ingénieur EPF, Corin/Sierre

Ce "jury" décidera définitivement de la liste des architectes retenus pour une commande d'avant-projet. Il s'agira vraisemblablement de mandats relatifs à l'étude de variantes de restauration et de reconstructions partîelles ou totales. Les dossiers d'études préalables relatives à la conservation "statique" du bâtiment seront remis alors aux bureaux choisis.

Une somme de Fr.20'000.-- sera mise à disposition des architectes choisis pour financer cette étude d'avant-projet, dans le sens de la recommandation, annexe à la norme SIA 102, édition 1983, pages 23 et 24.

Une fois en possession de ces avants-projets, la paroisse de MASE décidera, sur la base du rapport d'experts (article 2 de la recommandation), de l'avenir de son église. Un mandat pour la poursuite de l'étude sera en principe attribué à l'auteur de la variante retenue (article 10 de la recommandation).

PROGRAMME

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

L'église paroissiale, ainsi que ses locaux annexes, doivent être adaptés aux besoins et possibilités financières du village.

On veillera à créer des espaces intérieurs permettant de rassembler un petit nombre de personnes, en semaine, et toute la communauté, le dimanche.

DONNEES RELATIVES AU SITE

L'église actuelle occupe une situation privilégiée en limite du village et sur un point fort du terrain. Cette situation contribue de manière très importante à la constitution d'une image du village; ceci est spécialement remarquable depuis l'autre versant de la vallée.

Cette situation, le rapport village - église, les accès, relation avec le cimetière ont autant d'importance qu'une orientation traditionnelle.

CONTRAINTES PARTICULIERES

- Le maître de l'ouvrage souhaite retrouver, dans la nouvelle église, le maître autel actuel et éventuellement une partie du mobilier existant. Les architectes tiendront compte de ce voeu, non contraignant, en faisant un choix basé sur la valeur esthétique et symbolique des différents éléments du mobilier. Il n'y a pas lieu de créer un "musée du mobilier".
- Le clocher peut être conservé.
- Le cimetière doit être maintenu, seules de légères modifications pourront être admises.
- Le périmètre prévu pour la construction, voir plan de situation au 1:200, n'a pas un caractère absolument impératif, des débordements mineurs peuvent être admis. Les accès et sorties de l'abri peuvent se faire en dehors de ce périmètre.

ESPACES ET LOCAUX DEMANDES

- église avec 180 places assises *
- sacristie avec lavabo et WC

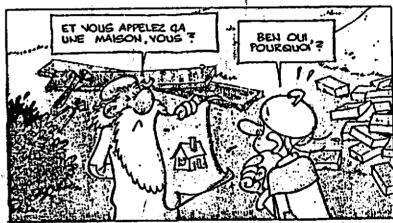
place cinq pierres



















por degriot et turk

